

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Loblaw présente ses résultats du deuxième trimestre de 2018¹⁾

BRAMPTON, ONTARIO, Le 25 juillet 2018 Les Compagnies Loblaw Limitée (TSX : L) (« Loblaw » ou la « société ») a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers non audités pour le deuxième trimestre clos le 16 juin 2018. Le rapport du deuxième trimestre de 2018 aux actionnaires de la société sera disponible sous l'onglet « Investisseurs » du site Web de la société à loblaw.ca et sera déposé sur SEDAR et disponible à sedar.com.

« Nos secteurs d'activité de base ont continué d'afficher une bonne performance dans un marché hautement concurrentiel, malgré les fortes pressions exercées sur les coûts », a déclaré Galen G. Weston, président du Conseil et chef de la direction de Les Compagnies Loblaw Limitée. « Nous continuons à mettre en œuvre notre stratégie, à améliorer nos processus, à réduire nos coûts et à élargir notre présence en ligne afin de pouvoir proposer aux Canadiens la meilleure offre en matière d'alimentation, de santé et de beauté. »

FAITS SAILLANTS DU DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2018

Le deuxième trimestre de 2018 a compris l'incidence négative des augmentations du salaire minimum et de la poursuite de la réforme du réseau de la santé. Les faits saillants qui suivent rendent également compte de l'incidence de la consolidation des franchises, de la cession des activités de postes d'essence et de l'acquisition de Canadian Real Estate Investment Trust (« CREIT ») par Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix (« Propriétés de Choix »).

- Les produits ont diminué de 157 millions de dollars, ou 1,4 %, comparativement à ceux inscrits au deuxième trimestre de 2017 pour s'établir à 10 923 millions de dollars.
- Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail, normalisé pour tenir compte de la cession des activités de postes d'essence, a augmenté de 105 millions de dollars, ou 1,0 %, comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2017 pour s'établir à 10 600 millions de dollars.
 - Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail (Loblaw) a augmenté de 0,8 % si l'on ne tient pas compte des activités de postes d'essence.
 - Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail (Shoppers Drug Mart/Pharmaprix) a augmenté de 1,7 %, le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance ayant augmenté de 0,3 % et le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin ayant augmenté de 3,0 %.
- Le résultat d'exploitation a diminué de 66 millions de dollars, ou 10,5 %, comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2017 pour s'établir à 561 millions de dollars.
- Le montant ajusté du BAIIA²⁾ a augmenté de 41 millions de dollars, ou 4,2 %, comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2017 pour s'établir à 1 027 millions de dollars.
- Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société a diminué de 309 millions de dollars, ou 86,1 %, comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2017 pour s'établir à 50 millions de dollars. Le bénéfice net dilué par action ordinaire s'est établi à 0,13 \$, en baisse de 0,77 \$, ou 85,6 %, comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2017.
 - Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société a subi l'incidence défavorable au deuxième trimestre de 2018 de la variation de l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie et des coûts liés à l'acquisition de CREIT par Propriétés de Choix.
- Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société²⁾ a diminué de 25 millions de dollars, ou 5,6 %, comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2017 pour s'établir à 421 millions de dollars.
 - Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société²⁾, normalisé pour tenir compte de la cession des activités de postes d'essence, a diminué d'environ 12 millions de dollars, en raison essentiellement du secteur Vente au détail.

- Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire²⁾ s'est chiffré à 1,11 \$, inchangé par rapport à celui inscrit au deuxième trimestre de 2017.
 - Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire²⁾, normalisé pour tenir compte de la cession des activités de postes d'essence, a augmenté d'environ 3,7 %, ou 0,04 \$ par action ordinaire, en raison de l'incidence favorable du rachat d'actions ordinaires.
- La société a procédé au rachat de 4,6 millions d'actions ordinaires à un coût de 300 millions de dollars.

Au deuxième trimestre de 2018, Propriétés de Choix a conclu l'acquisition de CREIT. L'acquisition a donné lieu à une hausse des produits consolidés d'environ 69 millions de dollars, à une hausse du montant ajusté du BAIIA²⁾ d'environ 48 millions de dollars et à une augmentation des charges d'intérêts nettes et autres charges financières d'environ 48 millions de dollars au deuxième trimestre de 2018. L'acquisition a eu une incidence négligeable sur le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société²⁾.

La cession des activités de postes d'essence de la société au troisième trimestre de 2017 a eu une incidence négative, d'un exercice à l'autre, sur la performance financière au deuxième trimestre de 2018. La cession a eu une incidence négative de 376 millions de dollars sur la croissance du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail, d'environ 20 millions de dollars sur le BAIIA²⁾, d'environ 13 millions de dollars sur le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et d'environ 0,04 \$ par action ordinaire sur le bénéfice net dilué par action ordinaire.

Voir les notes de fin de document à la fin du présent communiqué de presse.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS

Pour les périodes closes le 16 juin 2018 et le 17 juin 2017 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2018 (12 semaines)	2017 ⁴⁾ (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)	2018 (24 semaines)	2017 ⁴⁾ (24 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Produits	10 923 \$	11 080 \$	(157) \$	(1,4) %	21 290 \$	21 484 \$	(194) \$	(0,9) %
Résultat d'exploitation	561	627	(66)	(10,5) %	1 041	1 122	(81)	(7,2) %
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	1 027	986	41	4,2 %	1 903	1 854	49	2,6 %
Montant ajusté de la marge du BAIIA ²⁾	9,4 %	8,9 %			8,9 %	8,6 %		
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	53 \$	362 \$	(309) \$	(85,4) %	433 \$	597 \$	(164) \$	(27,5) %
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société¹⁾	50	359	(309)	(86,1) %	427	591	(164)	(27,7) %
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ²⁾	421	446	(25)	(5,6) %	782	812	(30)	(3,7) %
Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)	0,13 \$	0,90 \$	(0,77) \$	(85,6) %	1,12 \$	1,47 \$	(0,35) \$	(23,8) %
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire ²⁾ (en dollars)	1,11 \$	1,11 \$	— \$	— %	2,05 \$	2,02 \$	0,03 \$	1,5 %
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	379,4	400,3			382,0	401,3		

i) Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société correspond au bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société, déduction faite des dividendes déclarés sur les actions privilégiées de deuxième rang, série B, de la société.

Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société s'est établi à 50 millions de dollars (0,13 \$ par action ordinaire) au deuxième trimestre de 2018, en baisse de 309 millions de dollars (0,77 \$ par action ordinaire) comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2017. Cette baisse tient compte de la diminution d'environ 12 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation, si l'on ne tient pas compte de l'incidence défavorable d'environ 13 millions de dollars de la cession des activités de postes d'essence, et de l'effet défavorable net de 284 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement, comme il est décrit ci-dessous :

- la diminution de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de 25 millions de dollars (0,06 \$ par action ordinaire) est essentiellement attribuable au secteur Vente au détail (si l'on ne tient pas compte de l'incidence de la consolidation des franchises), en raison de l'incidence défavorable d'environ 13 millions de dollars de la cession des activités de postes d'essence, de la hausse des frais de vente et charges générales et administratives, de la diminution du montant ajusté de la marge brute²⁾ et de l'augmentation des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles;
- l'incidence défavorable nette de 284 millions de dollars (0,77 \$ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement, découle essentiellement de ce qui suit :
 - la variation de l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie de 193 millions de dollars (0,51 \$ par action ordinaire);
 - les coûts d'acquisition et autres coûts de 100 millions de dollars (0,26 \$ par action ordinaire) liés à l'acquisition de CREIT par Propriétés de Choix;
 - la variation de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement de 8 millions de dollars (0,02 \$ par action ordinaire);
 facteurs en partie contrebalancés par :
 - l'incidence favorable de 8 millions de dollars (0,02 \$ par action ordinaire) de la reprise sur les provisions liées au programme de carte Loblaw au deuxième trimestre de 2018;
 - la variation de l'ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change de 4 millions de dollars (0,01 \$ par action ordinaire);
- la diminution du bénéfice net dilué par action ordinaire reflète également l'incidence favorable du rachat d'actions ordinaires (0,06 \$ par action ordinaire).

Le secteur Propriétés de Choix rend compte de l'incidence favorable sur le montant ajusté du BAIIA²⁾ de l'acquisition de CREIT, qui a été contrebalancée par une hausse du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières²⁾ liée à l'acquisition. La hausse du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières²⁾ liée à l'acquisition tient compte des charges d'intérêts liées à l'émission de débentures non garanties de premier rang par Propriétés de Choix, de l'augmentation des distributions qui a découlé de l'émission de parts de fiducie en faveur d'anciens porteurs de parts de CREIT dans le cadre de la contrepartie versée pour l'acquisition et des charges d'intérêts sur la dette prise en charge dans le cadre de l'acquisition.

Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société²⁾ s'est établi à 421 millions de dollars (1,11 \$ par action ordinaire) au deuxième trimestre de 2018, en baisse de 25 millions de dollars (montant par action ordinaire inchangé) comparativement au deuxième trimestre de 2017. Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société²⁾, normalisé pour tenir compte de la cession des activités de postes d'essence, a diminué d'environ 12 millions de dollars, comme il est décrit ci-dessus. Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire²⁾ tient compte également de l'incidence favorable du rachat d'actions ordinaires (0,06 \$ par action ordinaire). Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire²⁾, normalisé pour tenir compte de la cession des activités de postes d'essence, a augmenté d'environ 3,7 %.

SECTEURS D'EXPLOITATION À PRÉSENTER

La société compte trois secteurs d'exploitation à présenter, dont toutes les principales activités sont exercées au Canada :

- Le secteur Vente au détail comprend principalement les magasins d'alimentation au détail détenus par la société et par des franchisés et les pharmacies détenues par des pharmaciens propriétaires, ce qui comprend les pharmacies situées en magasin et les produits de soins de santé et de beauté, les vêtements et les autres articles de marchandise générale, et il propose le programme *PC Optimum*. Ce secteur se compose de plusieurs secteurs d'exploitation qui sont regroupés principalement en raison de la nature similaire des produits et services qu'ils offrent dans les activités de vente au détail et à la clientèle. Avant le 17 juillet 2017, le secteur Vente au détail comprenait aussi les activités de postes d'essence.
- Le secteur Services financiers englobe les services de cartes de crédit, le programme *PC Optimum*, les services de courtage d'assurance, les certificats de placement garanti ainsi que les services de télécommunications. Par suite de la réduction progressive des activités des services bancaires des Services financiers le Choix du Président, le secteur Services financiers ne fournit plus de services bancaires aux particuliers.
- Propriétés de Choix détient, gère et aménage un portefeuille de haute qualité d'immeubles de commerces de détail, d'immeubles industriels, d'immeubles à bureaux et d'immeubles résidentiels situés partout au Canada. L'information relative au secteur Propriétés de Choix qui est présentée ci-dessous reflète les méthodes comptables de Propriétés de Choix, qui peuvent différer de celles de la société consolidée. Les différences de méthodes sont éliminées sous l'en-tête Consolidation et éliminations. Au 4 mai 2018, le secteur Propriétés de Choix tenait compte de l'acquisition de CREIT.

Secteur Vente au détail

Pour les périodes closes le 16 juin 2018 et le 17 juin 2017 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2018	2017 ⁵⁾		2018	2017 ⁵⁾			
	(12 semaines)	(12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)	(24 semaines)	(24 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Chiffre d'affaires	10 600 \$	10 871 \$	(271) \$	(2,5) %	20 755 \$	21 079 \$	(324) \$	(1,5) %
Résultat d'exploitation	568	578	(10)	(1,7) %	967	1 024	(57)	(5,6) %
Montant ajusté de la marge brute ²⁾	3 127	3 051	76	2,5 %	6 106	5 937	169	2,8 %
Montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage ²⁾	29,5 %	28,1 %			29,4 %	28,2 %		
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	911 \$	930 \$	(19) \$	(2,0) %	1 703 \$	1 741 \$	(38) \$	(2,2) %
Montant ajusté de la marge du BAIIA ²⁾	8,6 %	8,6 %			8,2 %	8,3 %		
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	363 \$	353 \$	10 \$	2,8 %	724 \$	705 \$	19 \$	2,7 %

Pour les périodes closes le 16 juin 2018 et le 17 juin 2017 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2018 (12 semaines)		2017 ⁵⁾ (12 semaines)		2018 (24 semaines)		2017 ⁵⁾ (24 semaines)	
	Chiffre d'affaires	Chiffre d'affaires des magasins comparables	Chiffre d'affaires	Chiffre d'affaires des magasins comparables	Chiffre d'affaires	Chiffre d'affaires des magasins comparables	Chiffre d'affaires	Chiffre d'affaires des magasins comparables
Secteur de l'alimentation au détail	7 676 \$	0,8 %	7 988 \$	1,2 %	14 947 \$	1,3 %	15 423 \$	0,0 %
Secteur des pharmacies au détail	2 924	1,7 %	2 883	3,7 %	5 808	2,7 %	5 656	2,4 %
Médicaments sur ordonnance	1 383	0,3 %	1 377	2,9 %	2 776	1,9 %	2 720	2,1 %
Produits de l'avant du magasin	1 541	3,0 %	1 506	4,5 %	3 032	3,4 %	2 936	2,5 %

Le chiffre d'affaires, le résultat d'exploitation, le montant ajusté de la marge brute²⁾, le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage²⁾, le montant ajusté du BAIIA²⁾, le montant ajusté de la marge du BAIIA²⁾ et les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles rendent compte de l'incidence de la consolidation des franchises et de la cession des activités de postes d'essence.

Chiffre d'affaires Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail s'est établi à 10 600 millions de dollars au deuxième trimestre de 2018, en baisse de 271 millions de dollars, ou 2,5 %, comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2017. Si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a diminué de 370 millions de dollars, ou 3,5 %, en raison essentiellement des facteurs suivants :

- L'incidence de 376 millions de dollars de la cession des activités de postes d'essence;
- L'incidence de la poursuite de la réforme du réseau de la santé sur le secteur des pharmacies au détail;

facteurs en partie contrebalancés par ce qui suit :

- Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a augmenté de 0,8 % pour le trimestre à l'étude (croissance de 1,0 % en 2017) si l'on ne tient pas compte des activités de postes d'essence. Le moment du congé de Pâques a eu une incidence négligeable sur la croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail au deuxième trimestre de 2018. Au deuxième trimestre de 2017, le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail était resté relativement inchangé compte non tenu de l'incidence favorable du moment du congé de Pâques. Si l'on tient compte des activités de postes d'essence, la croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail s'est établie à 0,8 % (1,2 % en 2017).
- L'indice interne moyen trimestriel du prix des aliments du secteur de l'alimentation au détail de la société a été légèrement inférieur (légèrement supérieur en 2017) à l'inflation nationale moyenne trimestrielle du prix des aliments de 0,1 % (déflation de 1,4 % en 2017), calculée selon l'indice des prix à la consommation des aliments achetés au magasin (l'« IPC »). L'IPC ne traduit pas nécessairement l'incidence de l'inflation sur la composition spécifique de l'offre de produits vendus dans les magasins de la société.
- Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail a augmenté de 1,7 % (3,7 % en 2017), et il tient compte de l'augmentation de 0,3 % (2,9 % en 2017) du chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance et de l'augmentation de 3,0 % (4,5 % en 2017) du chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin. Le moment du congé de Pâques a eu une incidence négligeable sur la croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail au deuxième trimestre de 2018. Au deuxième trimestre de 2017, compte non tenu de l'incidence favorable du moment du congé de Pâques, le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail avait augmenté d'environ 2,9 %.
- Au cours des 12 derniers mois, 16 magasins du secteur de l'alimentation et du secteur des pharmacies ont ouvert leurs portes et 23 les ont fermées, ce qui a donné lieu à une augmentation nette de la superficie en pieds carrés du secteur Vente au détail de 0,1 million de pieds carrés, ou 0,1 %.

Les échanges de cartes Loblaw se sont traduits par la remise aux clients de produits gratuits d'une valeur d'environ 36 millions de dollars au deuxième trimestre de 2018 et 53 millions de dollars pour l'exercice à ce jour, montants pour lesquels une provision avait été comptabilisée au quatrième trimestre de 2017. Ces échanges n'ont pas eu d'incidence favorable sur le chiffre d'affaires ou la performance financière de la société, et la direction n'estime pas qu'ils ont eu une incidence importante sur le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail.

Résultat d'exploitation Le résultat d'exploitation a diminué de 10 millions de dollars au deuxième trimestre de 2018 comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2017 pour s'établir à 568 millions de dollars. Cette baisse tient compte de la diminution de 31 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et de l'incidence favorable nette, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement totalisant 21 millions de dollars, comme il est décrit ci-dessous :

- la diminution de 31 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation, y compris l'incidence défavorable de la cession des activités de postes d'essence, reflète l'augmentation des frais de vente et charges générales et administratives et des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, contrebalancée en partie par l'augmentation du montant ajusté de la marge brute²⁾. La diminution de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation reflète également l'apport positif, d'un exercice à l'autre, de la consolidation des franchises de 10 millions de dollars;
- l'incidence favorable nette, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement totalisant 21 millions de dollars est principalement attribuable à ce qui suit :
 - l'incidence favorable de 11 millions de dollars de la reprise sur les provisions liées au programme de carte Loblaw au deuxième trimestre de 2018;
 - la variation de l'ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change de 5 millions de dollars.

Montant ajusté de la marge brute²⁾ Le montant ajusté de la marge brute²⁾ s'est établi à 3 127 millions de dollars au deuxième trimestre de 2018, en hausse de 76 millions de dollars comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2017. Le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage²⁾ s'est établi à 29,5 %, en hausse de 140 points de base comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2017. Si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, le montant ajusté de la marge brute²⁾ a diminué de 7 millions de dollars. Le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage²⁾, si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, s'est établi à 27,9 %, en hausse de 90 points de base comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2017. L'augmentation du montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage²⁾ est attribuable essentiellement à l'incidence favorable d'environ 70 points de base de la cession des activités de postes d'essence. Les marges ont bénéficié de l'incidence favorable du secteur de l'alimentation au détail, mais elles ont subi l'incidence défavorable de la réforme du réseau de la santé.

Montant ajusté du BAIIA²⁾ Le montant ajusté du BAIIA²⁾ s'est établi à 911 millions de dollars au deuxième trimestre de 2018, en baisse de 19 millions de dollars par rapport à celui inscrit au deuxième trimestre de 2017, ce qui reflète l'incidence favorable de 13 millions de dollars de la consolidation des franchises ainsi que l'incidence défavorable d'environ 20 millions de dollars de la cession des activités de postes d'essence. La baisse de 19 millions de dollars du montant ajusté du BAIIA²⁾ découle de l'augmentation de 95 millions de dollars des frais de vente et charges générales et administratives, en partie contrebalancée par l'augmentation du montant ajusté de la marge brute²⁾ dont il est question ci-dessus. Les frais de vente et charges générales et administratives exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires ont augmenté de 140 points de base comparativement à ceux inscrits au deuxième trimestre de 2017 pour s'établir à 20,9 %. Si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, les frais de vente et charges générales et administratives ont augmenté de 25 millions de dollars. Les frais de vente et charges générales et administratives exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires, si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, se sont établis à 19,3 %, soit une augmentation défavorable de 90 points de base comparativement à ceux inscrits au deuxième trimestre de 2017, attribuable essentiellement à ce qui suit :

- l'incidence défavorable d'environ 60 points de base de la cession des activités de postes d'essence;
- la hausse des coûts liés aux magasins attribuable aux augmentations du salaire minimum;
- l'incidence défavorable du change;

facteurs en partie contrebalancés par :

- les mesures de réduction des coûts annoncées précédemment.

Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles se sont établis à 363 millions de dollars au deuxième trimestre de 2018, en hausse de 10 millions de dollars comparativement à ceux inscrits au deuxième trimestre de 2017, en raison essentiellement de la consolidation des franchises et d'une augmentation des actifs liés aux technologies de l'information (« TI »). Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte de l'amortissement de 119 millions de dollars (121 millions de dollars en 2017) des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de Corporation Shoppers Drug Mart (« Shoppers Drug Mart/Pharmaprix »).

Autres questions liées au secteur Vente au détail

Consolidation des franchises La société détient plus de 500 magasins franchisés d'alimentation au détail. À la clôture du deuxième trimestre de 2018, 352 de ces magasins avaient été consolidés aux fins comptables aux termes d'un nouveau contrat de franchise simplifié (le « contrat de franchise ») qui est entré en vigueur en 2015.

La société convertira les franchises restantes au contrat de franchise à l'expiration de leur contrat actuellement en vigueur, après quoi toutes les franchises auront été consolidées. Le tableau qui suit présente l'incidence totale de la consolidation des franchises dont rendent compte les résultats consolidés de la société.

Pour les périodes closes le 16 juin 2018 et le 17 juin 2017 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2018 (12 semaines)	2017 (12 semaines)	2018 (24 semaines)	2017 (24 semaines)
Nombre de magasins franchisés consolidés à l'ouverture de la période	331	225	310	200
Ajouter : Nombre net de magasins franchisés consolidés pendant la période	21	16	42	41
Nombre de magasins franchisés consolidés à la clôture de la période	352	241	352	241
Chiffre d'affaires	254 \$	155 \$	453 \$	296 \$
Montant ajusté de la marge brute ²⁾	243	160	445	299
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	25	12	32	19
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	13	10	25	19
Bénéfice d'exploitation	12	2	7	—
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	12	3	7	2

Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société n'est pas touché de manière importante par le bénéfice d'exploitation présenté dans le tableau ci-dessus, puisque le bénéfice inscrit à cet effet est surtout attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

Secteur Services financiers

Pour les périodes closes le 16 juin 2018 et le 17 juin 2017 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2018 (12 semaines)	2017 ⁴⁾ (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)	2018 (24 semaines)	2017 (24 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Produits	242 \$	226 \$	16 \$	7,1 %	472 \$	439 \$	33 \$	7,5 %
Bénéfice avant impôt sur le résultat	36	27	9	33,3 %	97	55	42	76,4 %

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Au 16 juin 2018	Au 17 juin 2017	Variation (en \$)	Variation (en %)
Montant net moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	2 977 \$	2 841 \$	136 \$	4,8 %
Créances sur cartes de crédit	3 029	2 908	121	4,2 %
Compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit	153	48	105	218,8 %
Rendement annualisé sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	13,0 %	13,3 %		
Taux annualisé de pertes sur créances sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	3,3 %	4,0 %		

Bénéfice avant impôt sur le résultat Le bénéfice avant impôt sur le résultat s'est établi à 36 millions de dollars au deuxième trimestre de 2018, en hausse de 9 millions de dollars comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2017, en raison essentiellement de ce qui suit :

- l'augmentation des produits d'intérêts et des commissions d'interchange nettes attribuable à la croissance du portefeuille de cartes de crédit;
- l'augmentation, d'un exercice à l'autre, des commissions d'interchange découlant d'une diminution, dans l'ensemble du secteur, des taux d'interchange imposés aux émetteurs de cartes de Mastercard^{MD} à la première moitié de l'exercice de 2017;

facteurs en partie contrebalancés par :

- la hausse des coûts d'acquisition de la clientèle;
- l'augmentation des coûts des TI attribuable principalement aux investissements dans la stratégie numérique.

Créances sur cartes de crédit Au 16 juin 2018, les créances sur cartes de crédit s'établissaient à 3 029 millions de dollars, en hausse de 121 millions de dollars comparativement à celles inscrites au 17 juin 2017, en raison essentiellement de la croissance du solde moyen des clients et de la clientèle active qui a découlé des investissements soutenus au chapitre de l'acquisition de clients et des initiatives en matière de commercialisation et de produits, en partie contrebalancée par une augmentation des comptes de correction de valeur attribuable à l'adoption de l'IFRS 9, *Instruments financiers* (l'« IFRS 9 »). Au 16 juin 2018, le compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit s'établissait à 153 millions de dollars, en hausse de 105 millions de dollars comparativement au 17 juin 2017, en raison principalement de l'adoption de l'IFRS 9.

Secteur Propriétés de Choix

Pour les périodes closes le 16 juin 2018 et le 17 juin 2017	2018				2017			
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	(12 semaines)	(12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)	(24 semaines)	(24 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Produits	295 \$	209 \$	86 \$	41,1 %	510 \$	412 \$	98 \$	23,8 %
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières ⁱ⁾	355	98	257	262,2 %	(94)	311	(405)	(130,2) %
Bénéfice net (perte nette) ⁱⁱ⁾	(321)	42	(363)	(864,3) %	306	66	240	363,6 %
Fonds provenant des activités d'exploitation ^{iii), 2)}	156	108	48	44,4 %	262	217	45	20,7 %

i) Les charges d'intérêts nettes et autres charges financières tiennent compte d'un ajustement de la juste valeur des parts de catégorie B de société en commandite.

ii) Propriétés de Choix est classée comme une « fiducie de fonds commun de placement » aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et, par conséquent, le bénéfice net (la perte nette) est équivalent au bénéfice avant impôt sur le résultat.

iii) Les fonds provenant des activités d'exploitation sont calculés aux fins de gestion et ne tiennent pas compte de l'amortissement accéléré d'une prime sur la dette de 37 millions de dollars.

Bénéfice net (perte nette) Au deuxième trimestre de 2018, la perte nette a représenté une perte de 321 millions de dollars, ce qui représente un recul de 363 millions de dollars comparativement au deuxième trimestre de 2017, en raison essentiellement de ce qui suit :

- les coûts d'acquisition et les autres coûts liés à l'acquisition de CREIT de 108 millions de dollars;
- la variation défavorable de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement de 61 millions de dollars;
- l'augmentation des charges d'intérêts nettes et autres charges financières;

facteurs en partie contrebalancés par :

- l'augmentation du résultat d'exploitation net tiré des immeubles acquis dans le cadre de l'acquisition de CREIT;
- l'augmentation du résultat d'exploitation net d'immeubles existants;
- les résultats d'exploitation supplémentaires nets tirés des acquisitions et de l'ouverture de magasins par des locataires dans des immeubles locatifs nouvellement aménagés.

Fonds provenant des activités d'exploitation²⁾ Les fonds provenant des activités d'exploitation²⁾ se sont établis à 156 millions de dollars au deuxième trimestre de 2018, en hausse de 48 millions de dollars comparativement à ceux inscrits au deuxième trimestre de 2017, en raison essentiellement de l'acquisition de CREIT. L'augmentation reflète le revenu d'exploitation d'immeubles supplémentaire qui a découlé du portefeuille acquis, en partie contrebalancé par l'augmentation des charges d'intérêts découlant de l'émission de nouvelles débetures non garanties de premier rang dans le cadre de l'acquisition et la hausse des distributions déclarées sur les parts de catégorie B de société en commandite attribuable aux parts supplémentaires émises à titre de contrepartie partielle aux fins de l'acquisition de CREIT.

Autres questions liées à Propriétés de Choix

Acquisition d'immeubles de placement Au deuxième trimestre de 2018, Propriétés de Choix a acquis un immeuble de placement auprès de vendeurs tiers pour un prix d'achat global de 2 millions de dollars, dont la totalité a été réglée en trésorerie.

Acquisition de CREIT par Propriétés de Choix Le 4 mai 2018, Propriétés de Choix a acquis tous les actifs et repris la totalité des passifs de CREIT, y compris la dette en cours, en contrepartie d'un montant total de 3 708 millions de dollars. La contrepartie s'est composée d'un montant en trésorerie de 1 652 millions de dollars et de l'émission de 182 836 481 parts de fiducie.

En prévision de l'acquisition, Propriétés de Choix a obtenu une nouvelle facilité de crédit renouvelable engagée de 1 500 millions de dollars. En parallèle avec la clôture de l'acquisition de CREIT, Propriétés de Choix a remboursé et annulé ses facilités de crédit existantes avant l'acquisition ainsi que celles acquises de CREIT.

De plus, en parallèle avec la conclusion de l'acquisition, la société, qui est le porteur de parts détenant le contrôle de Propriétés de Choix, a converti la totalité de ses parts de catégorie C de société en commandite en circulation d'une valeur nominale de 925 millions de dollars en parts de catégorie B de société en commandite de Choice Properties Limited Partnership. Propriétés de Choix a émis 70 881 226 parts de catégorie B de société en commandite en faveur de la société au moment de la conversion, et l'insuffisance d'environ 99 millions de dollars a été payée en trésorerie. Dans le cadre de cette conversion, la société a comptabilisé une charge d'impôt sur le résultat sur les gains en capital de 8 millions de dollars dans le surplus d'apport.

La partie en trésorerie de l'acquisition ainsi que les autres transactions liées à CREIT ont été financées comme suit :

- un produit de 1 300 millions de dollars tiré de l'émission de débentures non garanties de premier rang de séries K et L;
- un montant de 800 millions de dollars a été obtenu au moyen de deux facilités de crédit à terme non garanties, dont une tranche de 175 millions de dollars est exigible dans quatre ans et une tranche de 625 millions de dollars est exigible dans cinq ans.

Le calcul provisoire du prix d'achat est fondé sur les meilleures estimations de la juste valeur faites par la direction. Le montant réel attribué à certains actifs nets identifiables pourrait varier une fois le calcul définitif établi. La répartition provisoire du prix d'achat à la date d'acquisition se présente comme suit :

(en millions de dollars canadiens)

Actifs nets acquis :

Trésorerie et équivalents de trésorerie	28 \$
Créances et autres actifs	45
Prêts hypothécaires, prêts et billets à recevoir	204
Coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	683
Immeubles de placement	4 730
Immobilisations incorporelles	30
Goodwill	355
Fournisseurs et autres passifs	(171)
Dette à long terme	(1 841)
Passifs d'impôt différé	(355)
Total des actifs nets acquis	3 708 \$

Propriétés de Choix a un an pour établir de manière définitive la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris.

Le goodwill est généré lors de la consolidation de Propriétés de Choix et est attribuable à l'impôt différé comptabilisé au titre des différences temporaires représentant l'écart entre la juste valeur des immeubles de placement acquis et leur valeur fiscale respective pour la participation véritable de la société dans Propriétés de Choix. Le goodwill découlant de cette acquisition n'est pas déductible à des fins fiscales. La direction a provisoirement attribué le goodwill au secteur Vente au détail.

Le tableau qui suit présente les répercussions de l'acquisition de CREIT sur le secteur Propriétés de Choix au deuxième trimestre de 2018 :

	2018 (12 semaines)
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	
Produits	70 \$
Bénéfice net (perte nette)	25

Pour l'exercice à ce jour, sur une base pro forma, l'incidence de l'acquisition de CREIT sur les produits et le bénéfice net du secteur Propriétés de Choix pour la première moitié de l'exercice de 2018 se serait élevée à environ 210 millions de dollars et 75 millions de dollars, respectivement, exclusion faite de l'incidence des coûts de transaction liés à l'acquisition et de tout ajustement de la juste valeur des immeubles de placement acquis. Cette information pro forma tient compte de l'incidence du calcul provisoire du prix d'achat comme si l'acquisition avait eu lieu le 31 décembre 2017.

Le tableau qui suit présente les répercussions de l'acquisition de CREIT sur les résultats consolidés de la société au deuxième trimestre de 2018 :

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2018 (12 semaines)
Produits	69 \$
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	48
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ²⁾	48
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ²⁾	—
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire ²⁾ (en dollars)	—

Pour l'exercice à ce jour sur une base pro forma, l'incidence de l'acquisition de CREIT sur les produits et le bénéfice net de la société pour la première moitié de 2018 se serait élevée à environ 207 millions de dollars et 10 millions de dollars, respectivement, exclusion faite de l'incidence des coûts de transaction liés à l'acquisition et de tout ajustement de la juste valeur des immeubles de placement acquis. Cette information pro forma tient compte de l'incidence du calcul provisoire du prix d'achat comme si l'acquisition avait eu lieu le 31 décembre 2017.

DÉCLARATION DE DIVIDENDES

Après la clôture du deuxième trimestre de 2018, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel sur les actions ordinaires et les actions privilégiées de deuxième rang, série B de :

Actions ordinaires	0,295 \$ par action ordinaire, à payer le 1 ^{er} octobre 2018 aux actionnaires inscrits le 15 septembre 2018
Actions privilégiées de deuxième rang, série B	0,33125 \$ par action, à payer le 30 septembre 2018 aux actionnaires inscrits le 15 septembre 2018

PERSPECTIVES³⁾

Loblaws se concentre sur son cadre stratégique, qui consiste à avoir la meilleure offre dans les domaines des produits d'alimentation et des produits de santé et de beauté grâce à sa connaissance clients approfondie et fondée sur des données ainsi qu'à son degré d'excellence élevé au chapitre des processus et de l'efficacité. Ce cadre repose sur le plan financier de la société axé sur le maintien d'affaires stables. Cette stratégie vise un chiffre d'affaires positif des magasins comparables et une marge brute stable, la création d'efficacités afin de générer un levier d'exploitation, des investissements pour l'avenir et le remboursement de capital aux actionnaires.

Les facteurs défavorables découlant de la hausse du salaire minimum et de la réforme du réseau de la santé influenceront négativement sur la performance financière de la société en 2018. La première moitié de l'exercice a été caractérisée par des coûts supplémentaires et par un marché du détail hautement concurrentiel. Au cours de la deuxième moitié de l'exercice, la direction s'attend à ce que la pression sur les coûts s'accroisse, y compris du fait de la surtaxe nouvellement imposée sur certaines importations américaines. La direction continue de s'efforcer à surmonter ces obstacles additionnels.

Sur une base comparative d'un exercice complet à l'autre, après normalisation pour tenir compte de la cession des activités de postes d'essence et de l'incidence de l'acquisition de CREIT, la société prévoit ce qui suit en 2018 :

- la réalisation d'un chiffre d'affaires positif des magasins comparables et d'une marge brute stable pour son secteur Vente au détail dans un marché hautement concurrentiel;
- l'inscription d'un montant ajusté du bénéfice net essentiellement inchangé et la réalisation d'une croissance positive du montant ajusté du bénéfice par action grâce à notre régime de rachat d'actions;
- l'affectation d'environ 1,3 milliard de dollars au titre des dépenses d'investissement, dont 1,0 milliard de dollars pour son secteur Vente au détail;
- le remboursement de capital aux actionnaires au moyen de l'affectation d'une fraction importante des flux de trésorerie disponibles au rachat d'actions.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

La société utilise les mesures financières non conformes aux PCGR suivantes : la marge brute du secteur Vente au détail; le montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail; le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage du secteur Vente au détail; le montant ajusté du bénéfice avant impôt sur le résultat, charges d'intérêts nettes et autres charges financières et amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles (le « montant ajusté du BAIIA »); le montant ajusté de la marge du BAIIA; le montant ajusté du résultat d'exploitation; le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières; le montant ajusté de l'impôt sur le résultat; le montant ajusté du taux d'impôt; le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires; le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire; ainsi que, dans le cas de Propriétés de Choix, les fonds provenant des activités d'exploitation. Elle estime que ces mesures financières non conformes aux PCGR fournissent de l'information utile à la direction et aux investisseurs pour évaluer sa performance financière et sa situation financière, pour les raisons indiquées ci-dessous.

La direction a recours à ces mesures et à d'autres mesures financières non conformes aux PCGR afin d'exclure, lors de son analyse de la performance sous-jacente consolidée et sectorielle de la société sur le plan de l'exploitation, l'incidence de certaines charges et de certains produits qui doivent être comptabilisés en vertu des PCGR. La direction exclut ces éléments parce qu'ils ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance sous-jacente de la société sur le plan de l'exploitation et qu'ils rendent difficiles les comparaisons de la performance financière sous-jacente d'une période à l'autre. La société exclut d'autres éléments si elle juge qu'il en résultera une analyse plus efficace de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation. L'exclusion de certains éléments ne signifie pas que ces éléments ne sont pas récurrents.

Comme ces mesures n'ont pas de sens normalisé en vertu des PCGR, elles ne sauraient se comparer à des mesures portant le même nom présentées par d'autres sociétés ouvertes ni se substituer à d'autres mesures financières établies selon les PCGR.

Pour un complément d'information sur la nature des éléments exclus du calcul de toutes les mesures financières non conformes aux PCGR présentées ci-dessous, voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » du rapport du deuxième trimestre de 2018 aux actionnaires de la société.

Marge brute du secteur Vente au détail, montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail et montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage du secteur Vente au détail Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement du montant ajusté de la marge brute par secteur avec la marge brute par secteur, laquelle fait l'objet d'un rapprochement avec les produits et le coût des marchandises vendues qui sont présentés dans les états consolidés résumés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère la marge brute du secteur Vente au détail et le montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail comme des mesures utiles l'aidant à évaluer la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail et à prendre des décisions à l'égard de ses activités courantes.

Le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage du secteur Vente au détail correspond au montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail divisé par les produits du secteur Vente au détail.

Pour les périodes closes le 16 juin 2018 et le 17 juin 2017 (en millions de dollars canadiens)	2018 (12 semaines)					2017 ^{(4), (5)} (12 semaines)				
	Vente au détail	Services financiers	Propriétés de Choix	Consolidation et éliminations	Chiffres consolidés	Vente au détail	Services financiers	Propriétés de Choix	Consolidation et éliminations	Chiffres consolidés
Produits	10 600 \$	242 \$	295 \$	(214) \$	10 923 \$	10 871 \$	226 \$	209 \$	(226) \$	11 080 \$
Coût des marchandises vendues	7 473	26	—	—	7 499	7 820	22	—	—	7 842
Marge brute	3 127 \$	216 \$	295 \$	(214) \$	3 424 \$	3 051 \$	204 \$	209 \$	(226) \$	3 238 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :										
Incidence de la réforme du réseau de la santé sur les soldes des stocks	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Montant ajusté de la marge brute	3 127 \$	216 \$	295 \$	(214) \$	3 424 \$	3 051 \$	204 \$	209 \$	(226) \$	3 238 \$

Pour les périodes closes le 16 juin 2018 et le 17 juin 2017 (en millions de dollars canadiens)	2018 (24 semaines)					2017 ^{(4), (5)} (24 semaines)				
	Vente au détail	Services financiers	Propriétés de Choix	Consolidation et éliminations	Chiffres consolidés	Vente au détail	Services financiers	Propriétés de Choix	Consolidation et éliminations	Chiffres consolidés
Produits	20 755 \$	472 \$	510 \$	(447) \$	21 290 \$	21 079 \$	439 \$	412 \$	(446) \$	21 484 \$
Coût des marchandises vendues	14 668	48	—	—	14 716	15 142	40	—	—	15 182
Marge brute	6 087 \$	424 \$	510 \$	(447) \$	6 574 \$	5 937 \$	399 \$	412 \$	(446) \$	6 302 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :										
Incidence de la réforme du réseau de la santé sur les soldes des stocks	19	—	—	—	19	—	—	—	—	—
Montant ajusté de la marge brute	6 106 \$	424 \$	510 \$	(447) \$	6 593 \$	5 937 \$	399 \$	412 \$	(446) \$	6 302 \$

Montant ajusté du résultat d'exploitation, montant ajusté du BAIIA et montant ajusté de la marge du BAIIA Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement du montant ajusté du résultat d'exploitation et du montant ajusté du BAIIA avec le résultat d'exploitation, lequel fait l'objet d'un rapprochement avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société qui est présenté dans les états consolidés résumés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté du BAIIA comme une mesure utile l'aidant à évaluer la performance de ses activités courantes et sa capacité à générer des flux de trésorerie pour financer ses besoins de trésorerie, notamment son programme de dépenses d'investissement.

Le montant ajusté de la marge du BAIIA correspond au montant ajusté du BAIIA, divisé par les produits.

	2018					2017 ^{(4), (5)}				
	(12 semaines)					(12 semaines)				
Pour les périodes closes le 16 juin 2018 et le 17 juin 2017 (en millions de dollars canadiens)	Vente au détail	Services financiers	Propriétés de Choix	Consolidation et éliminations	Chiffres consolidés	Vente au détail	Services financiers	Propriétés de Choix	Consolidation et éliminations	Chiffres consolidés
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société					53 \$					362 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :										
Participations ne donnant pas le contrôle					12					3
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières					370					127
Impôt sur le résultat					126					135
Résultat d'exploitation	568 \$	52 \$	34 \$	(93) \$	561 \$	578 \$	40 \$	140 \$	(131) \$	627 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :										
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	119 \$	— \$	— \$	— \$	119 \$	121 \$	— \$	— \$	— \$	121 \$
Coûts d'acquisition de CREIT et autres coûts connexes	—	—	108	—	108	—	—	—	—	—
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	1	—	9	—	10	—	—	—	—	—
Achats de rentes et rachats de régimes de retraite	1	—	—	—	1	—	—	—	—	—
Réduction progressive des activités des services bancaires des <i>Services financiers le Choix du Président</i>	—	(3)	—	—	(3)	—	—	—	—	—
Charges de restructuration et autres charges connexes	(5)	—	—	—	(5)	—	—	—	—	—
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	(6)	—	—	—	(6)	(1)	—	—	—	(1)
Programme de carte Loblaw	(11)	—	—	—	(11)	—	—	—	—	—
Éléments d'ajustement	99 \$	(3) \$	117 \$	— \$	213 \$	120 \$	— \$	— \$	— \$	120 \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation	667 \$	49 \$	151 \$	(93) \$	774 \$	698 \$	40 \$	140 \$	(131) \$	747 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	363	3	—	6	372	353	2	—	5	360
Moins : amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	(119)	—	—	—	(119)	(121)	—	—	—	(121)
Montant ajusté du BAIIA	911 \$	52 \$	151 \$	(87) \$	1 027 \$	930 \$	42 \$	140 \$	(126) \$	986 \$

Outre l'élément dont il est question ci-dessus à la section portant sur le montant ajusté de la marge brute²⁾ du secteur Vente au détail, le montant ajusté du BAIIA a été touché par le nouvel élément d'ajustement suivant au cours du deuxième trimestre de 2018 :

Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement Dans le cadre de l'acquisition de CREIT, la société a choisi d'adopter le modèle de la juste valeur pour évaluer les immeubles de placement, en remplacement du modèle du coût. Avant le deuxième trimestre de 2018, la société comptabilisait les immeubles de placement au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Selon le modèle de la juste valeur, les immeubles de placement sont initialement comptabilisés au coût et ultérieurement évalués à la juste valeur. La juste valeur est déterminée d'après des données disponibles sur le marché. Si aucune donnée ne peut être obtenue facilement sur des marchés moins actifs, la société recourt à d'autres méthodes d'évaluation telles que des projections des flux de trésorerie actualisés ou des prix de transactions récentes. Les profits et les pertes liés à la juste valeur sont comptabilisés dans le résultat d'exploitation de la période au cours de laquelle ils surviennent. Les profits et les pertes découlant de la cession d'immeubles de placement sont déterminés en comparant la juste valeur du produit tiré de la cession avec la valeur comptable et ils sont comptabilisés dans le résultat d'exploitation.

Pour les périodes closes le 16 juin 2018 et le 17 juin 2017 (en millions de dollars canadiens)	2018 (24 semaines)					2017 ^{4), 5)} (24 semaines)				
	Vente au détail	Services financiers	Propriétés de Choix	Consolidation et éliminations	Chiffres consolidés	Vente au détail	Services financiers	Propriétés de Choix	Consolidation et éliminations	Chiffres consolidés
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société					433 \$					597 \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants :										
Participations ne donnant pas le contrôle					7					2
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières					383					288
Impôt sur le résultat					218					235
Résultat d'exploitation	967 \$	128 \$	212 \$	(266) \$	1 041 \$	1 024 \$	82 \$	377 \$	(361) \$	1 122 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :										
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	240 \$	— \$	— \$	— \$	240 \$	242 \$	— \$	— \$	— \$	242 \$
Coûts d'acquisition de CREIT et autres coûts connexes	—	—	120	—	120	—	—	—	—	—
Incidence de la réforme du réseau de la santé sur les soldes des stocks	19	—	—	—	19	—	—	—	—	—
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	1	—	9	—	10	—	—	—	—	—
Programme de carte Loblaw	8	—	—	—	8	—	—	—	—	—
Achats de rentes et rachats de régimes de retraite	1	—	—	—	1	7	—	—	—	7
Charges de restructuration et autres charges connexes	(6)	—	—	—	(6)	—	—	—	—	—
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	(11)	—	—	—	(11)	5	—	—	—	5
Réduction progressive des activités des services bancaires des Services financiers Le Choix du Président	—	(20)	—	—	(20)	—	—	—	—	—
Éléments d'ajustement	252 \$	(20) \$	129 \$	— \$	361 \$	254 \$	— \$	— \$	— \$	254 \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation	1 219 \$	108 \$	341 \$	(266) \$	1 402 \$	1 278 \$	82 \$	377 \$	(361) \$	1 376 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	724	5	—	12	741	705	5	—	10	720
Moins : amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	(240)	—	—	—	(240)	(242)	—	—	—	(242)
Montant ajusté du BAIIA	1 703 \$	113 \$	341 \$	(254) \$	1 903 \$	1 741 \$	87 \$	377 \$	(351) \$	1 854 \$

Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières et des charges d'intérêts nettes et autres charges financières qui sont présentées dans les états consolidés résumés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières comme une mesure utile pour l'évaluation de sa performance financière sous-jacente et pour la prise de décisions concernant ses activités de nature financière.

Pour les périodes closes le 16 juin 2018 et le 17 juin 2017 (en millions de dollars canadiens)	2018 (12 semaines)	2017 (12 semaines)	2018 (24 semaines)	2017 (24 semaines)
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	370 \$	127 \$	383 \$	288 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :				
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiduciaire	(192)	1	(68)	(35)
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières	178 \$	128 \$	315 \$	253 \$

Montant ajusté de l'impôt sur le résultat et montant ajusté du taux d'impôt Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté de l'impôt sur le résultat avec l'impôt sur le résultat qui est présenté dans les états consolidés résumés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté de l'impôt sur le résultat comme une mesure utile pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et pour la prise de décisions concernant ses activités courantes.

Le montant ajusté du taux d'impôt correspond au montant ajusté de l'impôt sur le résultat, divisé par la somme du montant ajusté du résultat d'exploitation diminué des charges d'intérêts nettes et autres charges financières.

Pour les périodes closes le 16 juin 2018 et le 17 juin 2017 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2018 (12 semaines)	2017 ⁴⁾ (12 semaines)	2018 (24 semaines)	2017 ⁴⁾ (24 semaines)
Montant ajusté du résultat d'exploitation ⁱ⁾	774 \$	747 \$	1 402 \$	1 376 \$
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ⁱ⁾	178	128	315	253
Montant ajusté du bénéfice avant impôt	596 \$	619 \$	1 087 \$	1 123 \$
Impôt sur le résultat	126 \$	135 \$	218 \$	235 \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants :				
Incidence fiscale des éléments inclus dans le montant ajusté du bénéfice avant impôt ⁱⁱ⁾	34	32	74	68
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat	160 \$	167 \$	292 \$	303 \$
Taux d'impôt effectif	66,0 %	27,0 %	33,1 %	28,2 %
Montant ajusté du taux d'impôt	26,8 %	27,0 %	26,9 %	27,0 %

- i) Voir le rapprochement du montant ajusté du résultat d'exploitation et du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières présenté dans les tableaux ci-dessus.
- ii) Voir le tableau portant sur le montant ajusté du résultat d'exploitation, le montant ajusté du BAIIA et le montant ajusté de la marge du BAIIA, ainsi que le tableau présentant le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ci-dessus pour obtenir une liste exhaustive des éléments inclus dans le montant ajusté du bénéfice avant impôt.

Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires et montant ajusté du bénéfice net dilué par action

ordinaire Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et du montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société et le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires et le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire comme des mesures utiles pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et pour la prise de décisions concernant ses activités courantes.

Pour les périodes closes le 16 juin 2018 et le 17 juin 2017 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2018 (12 semaines)	2017 ⁴⁾ (12 semaines)	2018 (24 semaines)	2017 ⁴⁾ (24 semaines)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	53 \$	362 \$	433 \$	597 \$
Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	(3)	(3)	(6)	(6)
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	50 \$	359 \$	427 \$	591 \$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	53 \$	362 \$	433 \$	597 \$
Éléments d'ajustement (se reporter au tableau suivant)	371	87	355	221
Montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	424 \$	449 \$	788 \$	818 \$
Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	(3)	(3)	(6)	(6)
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	421 \$	446 \$	782 \$	812 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	379,4	400,3	382,0	401,3

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et du montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire avec le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et le bénéfice net dilué par action ordinaire pour les périodes closes aux dates indiquées.

	2018 (12 semaines)		2017 ⁴⁾ (12 semaines)		2018 (24 semaines)		2017 ⁴⁾ (24 semaines)	
	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	Bénéfice net dilué par action ordinaire	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	Bénéfice net dilué par action ordinaire	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	Bénéfice net dilué par action ordinaire	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	Bénéfice net dilué par action ordinaire
Pour les périodes closes le 16 juin 2018 et le 17 juin 2017 (en millions de dollars canadiens / en dollars canadiens)								
Montant présenté	50 \$	0,13 \$	359 \$	0,90 \$	427 \$	1,12 \$	591 \$	1,47 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :								
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	87 \$	0,23 \$	88 \$	0,21 \$	176 \$	0,45 \$	177 \$	0,44 \$
Coûts d'acquisition de CREIT et autres coûts connexes	100	0,26	—	—	109	0,29	—	—
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie ⁱ⁾	192	0,51	(1)	—	68	0,18	35	0,09
Incidence de la réforme du réseau de la santé sur les soldes des stocks	—	—	—	—	14	0,04	—	—
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	8	0,02	—	—	8	0,02	—	—
Programme de carte Loblaw	(8)	(0,02)	—	—	6	0,02	—	—
Achats de rentes et rachats de régimes de retraite	1	—	—	—	1	—	5	0,01
Charges de restructuration et autres charges connexes	(3)	(0,01)	—	—	(4)	(0,01)	—	—
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	(4)	(0,01)	—	—	(8)	(0,02)	4	0,01
Réduction progressive des activités des services bancaires des Services financiers le Choix du Président	(2)	—	—	—	(15)	(0,04)	—	—
Éléments d'ajustement	371 \$	0,98 \$	87 \$	0,21 \$	355 \$	0,93 \$	221 \$	0,55 \$
Montant ajusté	421 \$	1,11 \$	446 \$	1,11 \$	782 \$	2,05 \$	812 \$	2,02 \$

i) Les profits ou les pertes au titre de l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie ne sont pas assujettis à l'impôt.

Fonds provenant des activités d'exploitation de Propriétés de Choix Le tableau qui suit présente un rapprochement des fonds provenant des activités d'exploitation de Propriétés de Choix avec le bénéfice net (la perte nette) pour les périodes closes aux dates indiquées. Propriétés de Choix est d'avis que les fonds provenant des activités d'exploitation constituent une mesure utile de la performance sur le plan de l'exploitation, car ils peuvent être ajustés en fonction d'éléments inclus dans le bénéfice net (ou la perte nette) qui ne découlent pas des activités d'exploitation ou qui ne donnent pas nécessairement une image exacte de la performance de la Fiducie.

Pour les périodes closes le 16 juin 2018 et le 17 juin 2017 (en millions de dollars canadiens)	2018 (12 semaines)	2017 (12 semaines)	2018 (24 semaines)	2017 (24 semaines)
Bénéfice net (perte nette)	(321) \$	42 \$	306 \$	66 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants:				
Ajustements de la juste valeur des parts de catégorie B de société en commandite	191	—	(364)	118
Acquisition de CREIT et autres coûts connexes	108	—	120	—
Ajustements de la juste valeur des immeubles de placement	69	8	36	(85)
Distributions sur les parts de catégorie B de société en commandite	68	58	127	115
Amortissement accéléré de la prime sur la dette	37	—	37	—
Ajustements de la juste valeur de la rémunération fondée sur des parts	1	—	(4)	1
Ajustements de la juste valeur des immeubles de placement détenus dans la coentreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	1	—	1	1
Intérêts inscrits à l'actif au titre de la coentreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	1	—	1	—
Charges internes au titre de la location	1	—	2	1
Fonds provenant des activités d'exploitation	156 \$	108 \$	262 \$	217 \$

INFORMATIONS SECTORIELLES

La société compte trois secteurs d'exploitation à présenter, dont toutes les principales activités sont exercées au Canada. Le principal décideur en matière d'exploitation de la société évalue les résultats sectoriels en se fondant sur le montant ajusté du BAIIA²⁾ et le montant ajusté du résultat d'exploitation²⁾, tels qu'ils sont présentés périodiquement à la direction interne.

L'information portant sur chaque secteur d'exploitation à présenter est incluse ci-dessous :

Pour les périodes closes le 16 juin 2018 et le 17 juin 2017 (en millions de dollars canadiens)	2018 (12 semaines)					2017 ^{4), 5)} (12 semaines)				
	Vente au détail	Services financiers	Propriétés de Choix	Consolidation et éliminations ¹⁾	Chiffres consolidés	Vente au détail	Services financiers	Propriétés de Choix	Consolidation et éliminations ¹⁾	Chiffres consolidés
Produitsⁱⁱ⁾	10 600 \$	242 \$	295 \$	(214) \$	10 923 \$	10 871 \$	226 \$	209 \$	(226) \$	11 080 \$
Résultat d'exploitation	568 \$	52 \$	34 \$	(93) \$	561 \$	578 \$	40 \$	140 \$	(131) \$	627 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	74	16	355	(75)	370	73	13	98	(57)	127
Bénéfice avant impôt sur le résultat	494 \$	36 \$	(321) \$	(18) \$	191 \$	505 \$	27 \$	42 \$	(74) \$	500 \$
Résultat d'exploitation	568 \$	52 \$	34 \$	(93) \$	561 \$	578 \$	40 \$	140 \$	(131) \$	627 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	363	3	—	6	372	353	2	—	5	360
Éléments d'ajustement ⁱⁱⁱ⁾	99	(3)	117	—	213	120	—	—	—	120
Moins : amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	(119)	—	—	—	(119)	(121)	—	—	—	(121)
Montant ajusté du BAIIA ⁱⁱⁱ⁾	911 \$	52 \$	151 \$	(87) \$	1 027 \$	930 \$	42 \$	140 \$	(126) \$	986 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ^{iv)}	244	3	—	6	253	232	2	—	5	239
Montant ajusté du résultat d'exploitation	667 \$	49 \$	151 \$	(93) \$	774 \$	698 \$	40 \$	140 \$	(131) \$	747 \$

i) Sous l'en-tête Consolidation et éliminations :

- Le poste Produits comprend l'élimination de produits locatifs de 133 millions de dollars (133 millions de dollars en 2017), d'un recouvrement de coûts de 50 millions de dollars (49 millions de dollars en 2017) et de produits tirés de résiliations de baux de 10 millions de dollars (néant en 2017) comptabilisés par le secteur Propriétés de Choix et dégagés par le secteur Vente au détail. Les produits comprennent également le reclassement d'un montant de 21 millions de dollars (44 millions de dollars en 2017) lié aux récompenses du programme de fidélisation PC MasterCard^{MD} dans le secteur Services financiers.
- Le montant ajusté du résultat d'exploitation comprend l'élimination des produits locatifs de 133 millions de dollars (133 millions de dollars en 2017) et des produits tirés de résiliations de baux de 10 millions de dollars (néant en 2017) dont il est question ci-dessus, l'élimination d'une perte de 61 millions de dollars (perte de 8 millions de dollars en 2017) comptabilisée par le secteur Propriétés de Choix et liée aux ajustements de la juste valeur des immeubles de placement, classés par la société comme immobilisations corporelles et évalués au coût, la comptabilisation d'une charge d'amortissement de 6 millions de dollars (5 millions de dollars en 2017) liée à certains immeubles de placement comptabilisés par le secteur Propriétés de Choix, l'élimination de charges intragroupe de 5 millions de dollars (1 million de dollars en 2017) et l'élimination d'une perte de 1 million de dollars en 2017 comptabilisée par le secteur Propriétés de Choix et liée aux ajustements de la juste valeur des immeubles de placement dans la coentreprise.
- Le poste Charges d'intérêts nettes et autres charges financières comprend l'élimination de 75 millions de dollars (69 millions de dollars en 2017) au titre de charges d'intérêts incluses dans le secteur Propriétés de Choix qui ont trait à sa dette envers la société, des produits de désactualisation gagnés à l'égard des parts de catégorie C intragroupe de 37 millions de dollars et d'une perte liée à la juste valeur de 191 millions de dollars (néant en 2017) comptabilisée par le secteur Propriétés de Choix à l'égard des parts de catégorie B de société en commandite détenues par la société. Le poste Charges d'intérêts nettes et autres charges financières comprend également des distributions de 36 millions de dollars (13 millions de dollars en 2017) sur les parts détenues par des porteurs de parts autres que la société, qui excluent les distributions versées à la société, et une perte de 192 millions de dollars liée à la juste valeur (profit de 1 million de dollars en 2017) du passif lié aux parts de fiducie de la société.

ii) Les produits tirés du secteur Services financiers comprennent des produits d'intérêts de 101 millions de dollars (95 millions de dollars en 2017).

iii) Certains éléments sont exclus du résultat d'exploitation afin de déterminer le montant ajusté du BAIIA²⁾. La direction utilise le montant ajusté du BAIIA²⁾ à l'interne pour analyser la performance sous-jacente du secteur.

iv) Aux fins du calcul du montant ajusté du BAIIA²⁾, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ne tiennent pas compte d'une charge d'amortissement de 119 millions de dollars (121 millions de dollars en 2017) liée aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.

	2018 (24 semaines)					2017 ^{4), 5)} (24 semaines)				
Pour les périodes closes le 16 juin 2018 et le 17 juin 2017 (en millions de dollars canadiens)	Vente au détail	Services financiers	Propriétés de Choix	Consolidation et éliminations ¹⁾	Chiffres consolidés	Vente au détail	Services financiers	Propriétés de Choix	Consolidation et éliminations ¹⁾	Chiffres consolidés
Produitsⁱⁱ⁾	20 755 \$	472 \$	510 \$	(447) \$	21 290 \$	21 079 \$	439 \$	412 \$	(446) \$	21 484 \$
Résultat d'exploitation	967 \$	128 \$	212 \$	(266) \$	1 041 \$	1 024 \$	82 \$	377 \$	(361) \$	1 122 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	148	31	(94)	298	383	145	27	311	(195)	288
Bénéfice avant impôt sur le résultat	819 \$	97 \$	306 \$	(564) \$	658 \$	879 \$	55 \$	66 \$	(166) \$	834 \$
Résultat d'exploitation	967 \$	128 \$	212 \$	(266) \$	1 041 \$	1 024 \$	82 \$	377 \$	(361) \$	1 122 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	724	5	—	12	741	705	5	—	10	720
Éléments d'ajustement ⁱⁱⁱ⁾	252	(20)	129	—	361	254	—	—	—	254
Moins : amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	(240)	—	—	—	(240)	(242)	—	—	—	(242)
Montant ajusté du BAIIA ⁱⁱ⁾	1 703 \$	113 \$	341 \$	(254) \$	1 903 \$	1 741 \$	87 \$	377 \$	(351) \$	1 854 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ^{iv)}	484	5	—	12	501	463	5	—	10	478
Montant ajusté du résultat d'exploitation	1 219 \$	108 \$	341 \$	(266) \$	1 402 \$	1 278 \$	82 \$	377 \$	(361) \$	1 376 \$

i) Sous l'en-tête Consolidation et éliminations :

- Le poste Produits comprend l'élimination de produits locatifs de 266 millions de dollars (266 millions de dollars en 2017), d'un recouvrement de coûts de 100 millions de dollars (94 millions de dollars en 2017) et de produits tirés de résiliations de baux de 10 millions de dollars (néant en 2017) comptabilisés par le secteur Propriétés de Choix et dégagés par le secteur Vente au détail. Les produits comprennent également le reclassement d'un montant de 71 millions de dollars (86 millions de dollars en 2017) lié aux récompenses du programme de fidélisation PC MasterCard^{MD} dans le secteur Services financiers.
- Le montant ajusté du résultat d'exploitation comprend l'élimination des produits locatifs de 266 millions de dollars (266 millions de dollars en 2017) et des produits tirés de résiliations de baux de 10 millions de dollars (néant en 2017) dont il est question ci-dessus, l'élimination d'une perte de 28 millions de dollars (profit de 85 millions de dollars en 2017) comptabilisée par le secteur Propriétés de Choix et liée aux ajustements de la juste valeur des immeubles de placement, classés par la société comme immobilisations corporelles et évalués au coût, la comptabilisation d'une charge d'amortissement de 12 millions de dollars (10 millions de dollars en 2017) liée à certains immeubles de placement comptabilisés par le secteur Propriétés de Choix, l'élimination de charges intragroupe de 6 millions de dollars (1 million de dollars en 2017) et l'élimination d'une perte de 1 million de dollars en 2017 comptabilisée par le secteur Propriétés de Choix et liée aux ajustements de la juste valeur des immeubles de placement dans la coentreprise.
- Le poste Charges d'intérêts nettes et autres charges financières comprend l'élimination de 146 millions de dollars (138 millions de dollars en 2017) au titre de charges d'intérêts incluses dans le secteur Propriétés de Choix qui ont trait à sa dette envers la société, des produits de désactualisation gagnés à l'égard des parts de catégorie C intragroupe de 37 millions de dollars et d'un profit lié à la juste valeur de 364 millions de dollars (perte de 118 millions de dollars en 2017) comptabilisé par le secteur Propriétés de Choix à l'égard des parts de catégorie B de société en commandite détenues par la société. Le poste Charges d'intérêts nettes et autres charges financières comprend également des distributions de 49 millions de dollars (26 millions de dollars en 2017) sur les parts détenues par des porteurs de parts autres que la société, qui excluent les distributions versées à la société, et une perte de 68 millions de dollars liée à la juste valeur (perte de 35 millions de dollars en 2017) du passif lié aux parts de fiducie de la société.

ii) Les produits tirés du secteur Services financiers comprennent des produits d'intérêts de 203 millions de dollars (192 millions de dollars en 2017).

iii) Certains éléments sont exclus du résultat d'exploitation afin de déterminer le montant ajusté du BAIIA²⁾. La direction utilise le montant ajusté du BAIIA²⁾ à l'interne pour analyser la performance sous-jacente du secteur.

iv) Aux fins du calcul du montant ajusté du BAIIA²⁾, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ne tiennent pas compte d'une charge d'amortissement de 240 millions de dollars (242 millions de dollars en 2017) liée aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent communiqué de presse renferme des énoncés prospectifs portant sur les objectifs, les plans, les buts, les aspirations, les stratégies, la situation financière, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie, la performance, les perspectives et les occasions d'affaires de la société, ainsi que sur les questions d'ordre juridique et réglementaire qui la concernent. Les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent communiqué de presse renferment plus particulièrement, mais sans s'y limiter, des énoncés concernant les résultats attendus ainsi que les événements et les plans futurs, les initiatives stratégiques et la restructuration, les changements réglementaires, dont les augmentations du salaire minimum et la poursuite de la réforme du réseau de la santé, la situation de trésorerie future, les dépenses d'investissement prévues et l'état et l'incidence des déploiements de systèmes de TI. Ces énoncés prospectifs particuliers figurent tout au long du présent communiqué de presse, y compris, mais sans s'y limiter, aux rubriques « Perspectives » et « Secteur Propriétés de Choix ». Les énoncés prospectifs se reconnaissent généralement à l'emploi de mots ou d'expressions comme « s'attendre à », « anticiper », « croire », « pouvoir », « entrevoir », « estimer », « objectif », « avoir l'intention de », « prévoir », « chercher à », « faire », « devoir » et autres mots ou expressions semblables, conjugués au présent, au conditionnel ou au futur, lorsqu'ils se rapportent à la société et à sa direction.

Les énoncés prospectifs reflètent les estimations, opinions et hypothèses de la société, lesquelles se fondent sur la perception qu'a la direction des tendances historiques, de la situation actuelle et des événements futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs qui, de l'avis de la direction, sont appropriés dans les circonstances. Les attentes de la société quant à sa performance sur le plan de l'exploitation et à sa performance financière pour 2018 s'appuient sur certaines hypothèses, notamment en ce qui a trait à l'augmentation prévue du salaire minimum, à l'incidence de la réforme du réseau de la santé, aux économies de coûts, à l'efficacité sur le plan de l'exploitation, ainsi qu'aux bénéfices associés aux initiatives stratégiques. Les estimations, opinions et hypothèses de la société sont, de par leur nature, assujetties à des incertitudes et à des éventualités importantes d'ordre commercial, économique, concurrentiel ou autre en ce qui a trait aux événements futurs et sont donc susceptibles d'être révisées. La société ne peut garantir que ces estimations, opinions et hypothèses se révéleront exactes.

Bon nombre de risques et incertitudes pourraient faire en sorte que les résultats réels de la société diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés explicitement ou implicitement ou de ceux qui sont prévus dans les énoncés prospectifs, notamment ceux qui sont décrits à la rubrique 12, « Risques d'entreprise et gestion des risques », du rapport de gestion inclus dans le Rapport annuel 2017 et dans la notice annuelle 2017 de la société (pour l'exercice clos le 30 décembre 2017). Ces risques et incertitudes comprennent les suivants :

- les changements apportés à la réglementation concernant le prix des médicaments génériques sur ordonnance, la diminution des remboursements accordés en vertu des régimes d'assurance médicaments publics et l'élimination ou la diminution des indemnités professionnelles pharmaceutiques versées par les fabricants de médicaments;
- l'incapacité d'assurer la gestion efficace du programme de fidélisation de la société;
- l'incapacité de l'infrastructure de TI de la société de soutenir les besoins de celle-ci ou l'occurrence d'atteintes à la sécurité de renseignements internes ou externes, d'attaques par déni de service, de virus, de vers informatiques ou d'autres atteintes connues ou inconnues à la cybersécurité ou à la protection des données;
- l'incapacité de mettre en œuvre l'initiative de commerce électronique de la société ou d'adapter son modèle économique à l'évolution du marché de la vente au détail résultant des progrès numériques;
- l'incapacité de tirer parti des investissements dans les nouveaux systèmes de TI de la société;
- l'incapacité de s'adapter efficacement aux tendances de consommation ou à une intensification de la concurrence exercée par les concurrents actuels ou les nouveaux venus sur le marché;
- toute modification des lois, règles, règlements ou politiques régissant les activités de la société, y compris l'augmentation du salaire minimum;
- les événements touchant la santé publique, notamment ceux liés à la sécurité des aliments et des médicaments;
- l'incapacité de réaliser les avantages prévus, dont la croissance des produits, les économies de coûts ou les efficacités sur le plan de l'exploitation, devant découler des investissements de la société dans d'importantes initiatives qui appuient ses priorités stratégiques, y compris l'incapacité de Propriétés de Choix de réaliser les avantages prévus de l'acquisition de CREIT;
- les dénouements défavorables d'actions en justice ou de démarches réglementaires et questions connexes;
- la dépendance envers certains prestataires de services indépendants, notamment ceux fournissant des services liés à la chaîne d'approvisionnement et aux gammes de vêtements de la société, de même que leur fidélisation, y compris les problèmes avec des fournisseurs, tant sur les marchés bien établis que sur les marchés en développement;
- l'incapacité d'obtenir les résultats souhaités au cours des négociations collectives, y compris les modalités des futures conventions collectives;
- l'incapacité de la société de gérer les stocks de manière à réduire au minimum l'incidence des problèmes liés aux stocks désuets ou excédentaires et de contrôler les pertes;

- l'évolution de la conjoncture économique, notamment une récession économique ou des fluctuations des taux d'inflation ou de déflation, des taux d'emploi et d'endettement des ménages, l'incertitude politique, les différends tarifaires, lesquels peuvent inclure l'imposition de nouvelles surtaxes, et les fluctuations des taux d'intérêt, des cours de change ou des cours des dérivés ainsi que des marchandises.

Cette liste des facteurs qui pourraient toucher les énoncés prospectifs de la société n'est pas exhaustive. D'autres risques et incertitudes que la société ignore actuellement ou qu'elle juge actuellement sans importance pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont précisés dans les énoncés prospectifs. Ces autres risques et incertitudes sont présentés dans les documents que la société dépose, à l'occasion, auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières (les « autorités en valeurs mobilières »), y compris, mais sans s'y limiter, à la rubrique « Risques » de la notice annuelle 2017 de la société (pour l'exercice clos le 30 décembre 2017). Les lecteurs sont donc invités à ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui traduisent les attentes de la société uniquement à la date du présent communiqué de presse. Sauf dans la mesure où la loi l'exige, la société ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser les présents énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement.

PROFIL DE LA SOCIÉTÉ

Rapport annuel 2017 et rapport du deuxième trimestre de 2018 aux actionnaires

Le Rapport annuel 2017 et le rapport du deuxième trimestre de 2018 aux actionnaires de la société sont disponibles sous l'onglet « Investisseurs » du site Web de la société, à loblaw.ca, et à sedar.com.

Relations avec les investisseurs

Personne-ressource pour les investisseurs :
Roy MacDonald
Vice-président, Relations avec les investisseurs
905-861-2243
investor@loblaw.ca

Personne-ressource pour les médias :
Kevin Groh
Vice-président, Affaires corporatives et communications
905-861-2437
pr@loblaw.ca

Des informations financières supplémentaires ont été transmises par voie électronique à diverses autorités en valeurs mobilières du Canada par l'intermédiaire du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR ») et du Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF »), organisme de réglementation principal de la Banque le Choix du Président, filiale de la société. La société procède à un appel à l'intention des analystes peu de temps après la publication de ses résultats financiers trimestriels. Ces appels sont archivés sous l'onglet « Investisseurs » du site Web de la société, à l'adresse loblaw.ca.

Téléconférence et webémission

Les Compagnies Loblaw Limitée tiendra une téléconférence et une webémission le 25 juillet 2018 à 10 h (HE).

Pour accéder à la téléconférence, prière de composer le 647-427-7450 ou le 888-231-8191. La rediffusion sera disponible deux heures environ après la téléconférence au 416-849-0833 ou au 855-859-2056, code d'accès 7378906. Pour accéder à la webémission, veuillez cliquer sur l'onglet « Investisseurs » du site loblaw.ca. Préinscription possible.

De plus amples renseignements sur la téléconférence et la webémission se trouvent sur le site Web de Les Compagnies Loblaw Limitée à l'adresse loblaw.ca.

Notes de fin de document du communiqué de presse

- 1) Le présent communiqué de presse renferme des énoncés prospectifs. Voir la rubrique « Énoncés prospectifs » du présent communiqué de presse pour une analyse des principaux facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des prévisions et des projections formulées aux présentes et pour connaître les principaux facteurs et hypothèses pris en compte lors de l'établissement de ces énoncés. Le présent communiqué de presse doit être lu en parallèle avec les documents que Les Compagnies Loblaw Limitée dépose, à l'occasion, auprès des autorités en valeurs mobilières et qui peuvent être consultés à sedar.com et à loblaw.ca.
 - 2) Voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse, qui comprend le rapprochement de ces mesures non conformes aux PCGR avec les mesures conformes aux PCGR les plus directement comparables.
 - 3) À lire en parallèle avec la rubrique « Énoncés prospectifs » du présent communiqué de presse.
 - 4) Les chiffres comparatifs ont été retraités par suite de la mise en œuvre de l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*. Voir la note 2 afférente aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités du deuxième trimestre de 2018 de la société.
 - 5) Les chiffres comparatifs ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.
-